



HAL
open science

Restitution de l'atelier n°1 Amélioration continue, acquisition, intégration des connaissances et évaluation des préconisations

L. Tillon, Y. Muller, Frédéric Archaux

► To cite this version:

L. Tillon, Y. Muller, Frédéric Archaux. Restitution de l'atelier n°1 Amélioration continue, acquisition, intégration des connaissances et évaluation des préconisations. Rendez-vous Techniques de l'ONF, 2012, HS 6, pp.74-75. hal-02597451

HAL Id: hal-02597451

<https://hal.inrae.fr/hal-02597451>

Submitted on 15 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Restitution des trois ateliers



R. Rosoux, Muséum d'Orléans



Y. Tarniel, LPO



Y. Tarniel, LPO

Laurent Tillon, Bernard Deceuninck et Emmanuel Moitry, respectivement rapporteurs des ateliers 1, 2 et 3

Atelier n°1

Amélioration continue, acquisition, intégration des connaissances et évaluation des préconisations

L'atelier avait pour objet de rechercher et de mettre en avant les diverses pistes d'amélioration continue qu'il est possible de mettre en place en matière de gestion forestière pour prendre en compte l'avifaune, par l'acquisition puis l'intégration des connaissances scientifiques et des préconisations techniques. Sans oublier la phase aval d'évaluation.

Evolution des pratiques forestières et effets sur l'avifaune

Afin de mettre en avant les pistes d'amélioration continue en matière de sylviculture, le groupe de travail a dressé la liste des pratiques sylvicoles actuelles ainsi que de leur évolution, qui peuvent avoir un impact sur l'avifaune forestière.

■ En matière de travaux forestiers, évaluer l'impact de l'entretien des cloisonnements - sylvicole et d'exploitation - en période de nidification.

■ Quels sont les effets de la pratique, aujourd'hui courante, des coupes en période de feuilles, qui se déroulent donc en période de reproduction des oiseaux ?

■ Pour le développement du bois énergie, d'une part, les exploitations sont maintenant étalées sur l'année entière, ce qui peut donc croiser les périodes sensibles de nidification. D'autre part, les coupes de petits bois (diamètre inférieur à 30 cm) s'intensifient.

■ Quels sont les impacts de la mécanisation de l'exploitation, peut-on imaginer la création de chandelles favorables à l'avifaune ?

■ Le développement du débardage par câble en montagne en forêt domaniale entraîne plus de prélèvements localisés et des dérangements supplémentaires potentiellement perturbants pour la nidification. De plus, la mise en place de la desserte dédiée favorise la pénétration des autres utilisateurs de la forêt au sein des zones initialement « naturelles » et peu accessibles.

■ En forêt privée, la période d'exploitation est allongée et par conséquent, les dérangements augmentent.

À la série de questionnements posés par le groupe de travail, succède celle des interrogations sur la capacité des oiseaux à s'adapter à l'évolution de ces pratiques. L'étude « Oiseaux des bois » a permis d'apporter une série de réponses à ces questions, sur certaines espèces, qui peuvent être déclinées à l'ensemble de l'avifaune.

Afin de mesurer cette capacité d'adaptation, trois approches sont possibles : à l'échelle de l'arbre, de la parcelle, et du massif. Après réflexion, le groupe a conclu que l'échelle pertinente pour mesurer l'évolution des populations d'oiseaux et, plus largement, de la biodiversité est celle du massif forestier. Le

gestionnaire forestier doit s'interroger d'une part sur l'organisation spatiale optimale et, d'autre part, sur la taille et les seuils de populations d'oiseaux minimales afin d'assurer leur maintien.

Effets positifs et négatifs de la sylviculture sur l'avifaune

Les bases de réflexions sur l'évolution des pratiques sylvicoles étant posées, le groupe de travail s'est ensuite interrogé sur les effets que peuvent avoir les pratiques sylvicoles sur l'avifaune.

Il s'avère au préalable que le gestionnaire forestier ne peut pas favoriser toutes les espèces partout : il n'existe pas de réponse unique, il faut donc des mesures générales et des adaptations locales, par espèces (pour les plus sensibles et/ou patrimoniales ?).

Le groupe s'est aussi posé la question de savoir à quelles échelles doit être appréhendée la différence entre les traitements de futaie régulière, futaie irrégulière et taillis sous futaie dans leurs effets sur l'avifaune, notamment au regard des quelques résultats d'études citées par Bernard Frochot en introduction du colloque.

La biodiversité doit plutôt être étudiée sous l'angle « habitat », afin de corriger les effets des échelles.

Le raccourcissement de cycles de gestion pratiqué depuis quelques années entraîne un risque pour les espèces de fin de cycle, souvent très fragiles. Il s'agit alors d'évaluer quel est le facteur explicatif des communautés d'oiseaux de fin de cycle, entre les diamètres et les âges de peuplement, comme facteur de richesse ou de perte potentielle de biodiversité.

Les mesures prises en faveur de la biodiversité en vertu de l'instruction ONF « Prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière » du 19 octobre 2009 ont des effets qu'il faut évaluer maintenant que leur mise en œuvre se généralise au bénéfice de la biodiversité et plus particulièrement de l'avifaune. En ce sens, quel est le rôle effectif des vieux bois, des arbres conservés pour la biodiversité, des îlots de vieillissement et de sénescence (les peuplements les plus âgés pour la biodiversité), des réserves biologiques ? Pour connaître les effets sur l'avifaune et la biodiversité, il faut **mesurer leur qualité au niveau national, et leur fonctionnalité**. Une réflexion au niveau des forêts publiques mais aussi des forêts privées serait à mener, en dressant un état zéro et en testant plusieurs systèmes de mise en place par gestion adaptative. Ces mesures nécessitent des sites ou forêts pilotes permettant de tester des modalités de mise en œuvre de ces mesures sur les vieux bois.

Le dialogue gestionnaire – société, la place du chercheur

Le programme « Oiseaux des bois » a permis par sa dimension partenariale, de mettre en avant les intérêts du dialogue entre les gestionnaires et les chercheurs, d'une part, et d'autre part la société.

La démarche du Grenelle de l'environnement, qui a abouti à l'accord « Produire plus de bois tout en préservant mieux la biodiversité » a eu des échos dans la société par la prise de conscience de la place de la biodiversité dans les grands équilibres. Quels sont aujourd'hui les impacts sur la biodiversité de ce volet forestier du Grenelle ?

Le gestionnaire doit mettre en place autour des massifs forestiers une nouvelle gouvernance dont les contours restent à déterminer : sous forme de comité de massif, de charte forestière de territoire, etc. La gouvernance mise en place dans le cadre du label « Forêt d'Exception » peut-elle être dupliquée ? Qu'en est-il également de l'expérience en cours du Parc national forestier de plaine ?

Afin d'ouvrir la gouvernance auprès de tous les acteurs, il faut vulgariser les approches de la gestion de la biodiversité à l'intention de tous les métiers et acteurs de la forêt. Le gestionnaire peut

s'appuyer sur les argumentaires issus de la recherche, qu'il faut choisir avec précaution.

Il peut alors organiser le suivi de l'activité en forêt et le confronter aux suivis en matière de biodiversité, en se basant sur des états de référence, dressés par les naturalistes et les scientifiques. On peut également réaliser des tests sur les trames de vieux bois sur plusieurs forêts afin d'évaluer leurs rôles pour la biodiversité et organiser ces tests au niveau national.

Dans la gestion quotidienne, il faut par exemple expliquer localement l'organisation de la desserte forestière et l'adapter à toutes les activités. Les conventions de partenariat sont également des outils qui permettent de faire remonter les données aux gestionnaires et d'organiser une alerte mutuelle. Les mesures de conservation de la biodiversité ont un coût, qu'il faut prendre en compte et expliquer.

Enfin, pour enrichir sa réflexion, le gestionnaire gagnerait également à analyser les retours d'expériences hors de France.

Laurent TILLON (ONF),
Yves MULLER (LPO),
Frédéric ARCHAUX (IRSTEA)

Atelier n°2

Prise en compte de l'avifaune en foresterie : comment faire ?

Les enjeux en termes de conservation de l'avifaune liés à la gestion forestière peuvent parfois s'avérer contradictoires : le maintien d'une espèce peut entraîner le déclin d'une autre. Dès lors, une bonne connaissance des degrés de priorité peut guider le gestionnaire dans ses choix.

Ne pas s'enfermer dans des dogmes

Le débat réalisé dans le cadre de cet atelier a montré qu'il faut éviter de trop s'enfermer dans des dogmes qui pourraient résulter notamment d'une mauvaise

prise en compte de l'évolution du statut des espèces. Celles qui sont menacées aujourd'hui étaient peut-être en bon état de conservation hier (passereaux forestiers) ; inversement, des oiseaux menacés hier sont actuellement en expansion et ne nécessitent peut-être plus autant d'attention (cas du balbuzard pêcheur). Il en est de même pour les distances à respecter et la surface des coupes rases ou des îlots conservés. L'analyse du contexte local et la concertation sont à privilégier, d'autant que l'absence de concertation et des approches trop réglementaires aboutissent à des effets

contraires si les mesures sont mal acceptées par les intervenants en forêt. Des préconisations trop contraignantes et mal expliquées peuvent générer des situations de blocage.

Raisonnement façon dynamique, à l'échelle du massif

La forêt, qu'elle soit « naturelle » ou soumise à l'exploitation, doit être considérée comme un système dynamique nécessitant d'être appréhendé dans son ensemble. L'évolution de la structure